

Réunion des Présidents de commissions de normalisation de l'UNM

La réunion annuelle des Présidents de commissions UNM s'est tenue le 25 septembre dernier sous la présidence de M. SPERI, Président du Comité de Programme de l'UNM, représentant le Président RABOURDIN, empêché.

22 Présidents de commission et 13 collaborateurs de l'UNM ont participé à cette réunion, ainsi que Madame Marie-Noëlle BOURQUIN, responsable de programmes techniques au Secrétariat Central de l'ISO.

Après un point sur l'activité UNM en 2002-2003 présenté par M. CONTET, la discussion a été lancée sur la « Pertinence des travaux ISO à l'échelle mondiale », qui avait été le thème central de la 2^{ème} conférence de l'ISO pour les Présidents des comités techniques et sous-comités, tenue en juin 2003 à Genève, et dont les principales conclusions ont été présentées et discutées.

En préambule, M. CHANARD a brièvement rappelé les 3 sujets de cette conférence à laquelle ont participé 143 délégués venant de 25 pays (58 % des participants étaient européens ; la France constituait la troisième délégation derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni).

Le premier volet concernait "la pertinence globale des normes" définie comme "la caractéristique requise d'une norme internationale à être utilisée/mise en œuvre aussi largement que possible par les industries et autres partenaires concernés dans les pays du monde".

Mme KOPLEWICZ ([voir présentation](#)) a rappelé l'importance de ce sujet qui est directement liée aux accords de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (au titre de ces accords, il est notamment souligné qu'une norme internationale se doit de répondre aux besoins du marché sans privilégier un pays ou une région).

Elle a présenté les orientations actuellement envisagées par l'ISO pour que les normes répondent à cette caractéristique de pertinence globale :

- vérifier que tout nouveau sujet recueille une réelle majorité,
- s'assurer de faisabilité de la norme envisagée,
- privilégier les normes de résultats (par opposition aux normes de moyens)
- éviter les normes dites de cohabitation, qui présentent des solutions concurrentes,
- recourir à des documents provisoires (PAS ou TS) lorsque plusieurs options sont mises en avant.

Mme BOURQUIN ([voir présentation](#)) a fait un point sur l'expérience des "projets pilotes" avec les organismes américains de développement de normes (US/SDO), puis a abordé le thème concernant la durée d'élaboration des normes "en phase avec le marché". Pour atteindre cet objectif l'ISO met à disposition de ses membres toute une série d'outils visant à plus de rigueur dans les travaux (plans d'action des comités techniques, outil d'évaluation des nouveaux sujets proposés) et devant faciliter l'accélération du processus (procédures plus courtes, serveur ISO/TC sur le site WEB de l'ISO, modèle de norme électronique, vote

électronique). Elle a par ailleurs fourni quelques chiffres permettant de situer la « performance » actuelle des travaux : le délai moyen d'élaboration d'une norme ISO est de 3,6 ans en 2002 (3,1 ans pour les comités à secrétariat AFNOR et UNM) ; .d'une façon générale, les secrétariats français affichent des délais inférieurs à la moyenne ISO.

Au titre du 3^{ème} thème "élaboration concertée" M. CHANARD ([voir présentation](#)) a détaillé les différents modes de "Jumelage" envisagés par l'ISO et par lequel un pays développé peut aider un pays en voie de développement (PVD) à participer aux travaux de normalisation et ainsi faire prendre en compte ses besoins spécifiques.

En conclusion, des échanges ont eu lieu entre les présidents de commissions en vue de préparer la réponse de l'UNM à la stratégie ISO 2005-2010, sur la base d'un projet préalablement préparé avec quelques membres de l'UNM.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à M. J.P. CHANARD (jp.chanard@unm.asso.fr)